

ENTRE ECRITURE EN LANGUE FRANÇAISE ET AFRICANISATION DU FRANÇAIS DANS LES SOLEILS DES INDEPENDANCES D'AHMADOU KOUROUMA

Ousmane BA,

*Doctorant en Sciences du Langage et Didactique des Langues
Université Assane Seck de Ziguinchor
manousba7@gmail.com*

Résumé

Le présent article tente de décrire la manière dont l'écrivain ivoirien francophone Ahmadou Kourouma (1927-2003) s'approprie le français dans son premier texte intitulé Les soleils des indépendances (1968/1970). Il importe de souligner que cette appropriation semble être inévitable devant l'incapacité du français, cette langue étrangère héritière du colonisateur, aussi riche et prestigieuse soit-elle, à exprimer certaines réalités socioculturelles propres à la langue et, par voie de conséquence, à la culture malinké de son auteur. Ainsi, la manifestation de la langue française dans l'écriture des Soleils des Indépendances de KOUROUMA laisse transparaître une langue française tracassée par les langues locales et une tentative d'africanisation de la langue française dans le texte des francophones par la création de nouveaux lexiques. Ainsi, la notion du français langue africaine (P.Dumont 1990) prend tout son sens, par ce métissage de l'écriture qui associe à la fois l'interférence du malinké, des emprunts à d'autres langues dans l'écriture, ainsi que les procédés originaux de créations de nouveaux lexiques paraissent procéder à une redynamisation de la langue française en Afrique francophone. Nous analyserons dans ce travail le dynamisme et l'africanisation de l'écriture en langue française en milieu francophone en nous appuyant sur la linguistique textuelle selon l'approche de Denis Vigier (2012, p 34-49) pour montrer la nécessité de reconsidérer le statut de la langue française en milieu francophone et d'envisager l'appropriation des variantes du français dans les pays francophones comme un apport plutôt qu'un obstacle au rayonnement du français.

Mots clés : *interférence, africanisation, écriture, création-lexique.*

Abstract

This article attempts to describe the way in which the French-speaking Ivorian writer Ahmadou Kourouma (1927-2003) appropriates French in his first text entitled Les Soleils des Indépendances (1968/1970). It is important to stress that this appropriation seems to be inevitable given the inability of French, this foreign language inherited from the colonizer, however rich and prestigious it may be, to express certain socio-cultural realities specific to the language and, consequently, to the Malinké culture of its author. Thus, the manifestation of the French language in the writing of the Suns of Independence of KOUROUMA reveals a French language bothered by local languages and an attempt to Africanize the French language in the text of French speakers by the creation of new lexicons. Thus, the notion of French as an African language (P.Dumont 1990) takes on its full meaning, through this crossbreeding of writing which combines both the interference of Malinké, borrowings from other languages in writing,

as well as that the original processes of creation of new lexicons seems to proceed to a revitalization of the French language in French-speaking Africa. We will analyze in this work the dynamism and the Africanization of writing in French language in French-speaking environment by relying on textual linguistics according to the approach of Denis Vigier (2012, p 34-49) to show the need to reconsider the status of the French language in the French-speaking environment and to consider the appropriation of the variants of French in the French-speaking countries as a contribution rather than an obstacle to the influence of French.

Key words: *interference, Africanization, writing, creation-lexicon*

Introduction

La langue d'écriture des Africains francophones est fortement marquée par l'influence des langues maternelles des écrivains, qui pour affirmer leur identité culturelle, utilisent des mots locaux issus de leurs langues. En effet, l'écriture des textes africains postcoloniaux reflète toute la pertinence de cet usage qui finit par devenir un style en vogue sous la plume des auteurs africains francophones comme Ahmadou Kourouma (Désormais A.K)

À cet effet, *les Soleils des Indépendances (Désormais SDI)* est un moyen d'identification de l'auteur qui reflète son appartenance sociale, c'est une manière pour lui de montrer son ancrage dans sa culture et surtout de montrer qu'il est bien ressource dans la tradition de ses aïeux. L'apparition des mots issus des langues africaines montre une diversité culturelle dont les auteurs africains bénéficient et en font une forme d'écriture nouvelle leur permettant de s'exprimer librement, mais surtout de communiquer les valeurs africaines dans une conception africaine par l'association du français et les langues africaines (cette étude le malinké). Son ouvrage *les SDI* reflète explicitement cette diversité linguistique et cette coexistence du français et du malinké dans un même univers de création artistique. Ce processus de métissage du français place AK au cœur d'un projet d'africanisation du français. Dans le cadre de la manifestation de la langue française en milieu africain francophone, nous nous intéressons dans cette étude du contact de la langue française et de la culture malinké dans l'écriture d'AK à travers des analyses du lexique, avant d'examiner le travail effectué sur les procédés de formations des mots pour traduire les réalités culturelles africaines dans un texte écrit en langue étrangère. Comment la langue française s'adapte— elle aux réalités africaines et par quelles voix parvient-elle à les transmettre dans l'écriture kouroumienne ? L'exploitation de ces interrogations nous

permettra de montrer, en nous appuyant sur la linguistique textuelle selon l'approche de Denis Vigier (2012. p 34-49) que Kourouma fait partie des écrivains africains qui propulsent et développent le plus ce style d'écriture hybride, avec un métissage très séduisant du français et du malinké tout en révélant ainsi tout son génie créatif . La présence des mots malinkés dans *les SDS* montre l'ancrage culturel de l'auteur qui veut mettre en valeur la culture du peuple malinké qui ne peut être exprimé par les mots étrangers c'est-à-dire le français c'est pourquoi Kourouma innove avec cette forme d'écriture en travaillant sur les mots issus de la culture africaine et sur les procédés de formations des mots pour matérialiser ce processus d'africanisation du français

1. L'interférence des langues locales dans l'écriture Kouroumienne

L'interférence linguistique est une forme d'expression très instructive, qui laisse transparaître toute la pertinence de la plume de Kourouma qui s'exprime dans un langage hybride pour mieux traduire les réalités de la culture malinké dans toute sa dimension. A.K a compris que la réalité de la tradition africaine ne pourrait être traduite de manière très explicite avec uniquement les mots français, c'est pourquoi il utilise les mots issus de sa langue maternelle pour exprimer cet amour à la tradition avec les mots locaux qui rendent compte fidèlement de cette africanité.

Ainsi, le texte des *SDI* est une forme d'expression unique en son genre du fait de la coexistence parfaite de la langue française et du malinké dans un registre scientifique qui ne cesse de séduire les chercheurs, car l'écriture kouroumienne montre la richesse de la diversité linguistique et l'apport incontournable des langues locales dans l'expression des valeurs de l'Afrique. À côté des mots malinkés qui sont présents dans l'écriture, nous rencontrons des mots issus de langues étrangères, d'autres cultures et d'autres horizons du monde.

Les Africains ont déjà réussi à développer une langue française capable d'exprimer ce qu'ils « veulent vraiment dire » sans qu'ils aient encore envie d'avoir recours à leurs langues maternelles. Ahmadou Kourouma, Patrice Nganang, François Nkeme, Gertrude Obinong, Elvis Edouard Bvuma et bien d'autres écrivent dans une langue dans laquelle, non seulement ils sont prolifiques, mais aussi par laquelle ils ont réussi à s'imposer sur la scène internationale au point d'être primés par

des institutions prestigieuses. Donc, la langue française est devenue un patrimoine des francophones, alors elle porte en elle cette double appartenance culturelle voir linguistique.

1.1 La présence du lexique malinké dans l'écriture des SDI

La culture malinké est très présente dans l'écriture d'AK par la présence des mots et des indices de la culture de la grande famille mandingue. Ce phénomène n'est pas inédit dans l'écriture en milieu francophone africaine et Kourouma ne déroge pas à cette règle qui est une forme revendication identitaire des auteurs. Le texte SDI présente beaucoup de mots malinkés qui sont très illustratifs dans la compréhension du projet d'écriture d'AK.

Ces mots nous permettront de faire la part entre les mots malinkés et les mots étrangers que nous rencontrons dans le texte d'AK et nous permettrons d'expliquer leur pertinence dans la mise en valeur de la culture malinké et leur apport dans la dimension esthétique et didactique de son écriture.

Prenons les exemples suivants pour mieux illustrer les mots malinkés et les phrases suivantes permettront d'illustrer les mots dans le contexte dans lequel ils sont utilisés par AK pour mettre en évidence la vie et l'évolution de la société africaine tout en restant dans la dynamique francophone, c'est-à-dire associer les langues africaines dans l'écriture pour donner une couleur locale à son écriture. Les exemples suivants :

Kala p.125 : signifie un objet fatal à un homme ou génie, c'est en d'autres le karma de la personne ; **cet objet met fin à notre destin : c'est notre kala**

Le koma p155 : masque fétiche qui fait de la divination pour prédire l'avenir ; *musulman dans le cœur /.../, le fétiche ***Koma*** leur devait être interdit. /.../, le ***Koma*** dansait sur la place publique.*

En effet, AK passe par ces deux mots pour revisiter les profondeurs de la tradition africaine et des malinkés en particulier pour qui malgré l'indépendance et l'islam, ils restent attachés à la tradition et les pratiques des anciennes croyances animistes. Il montre ici que l'africanité est une valeur qu'aucune religion ou civilisation ne peut ôter à l'africain, car la tradition et les pratiques ancestrales coulent dans les veines des malinkés même s'ils se disent musulman ou chrétien.

Ourebé p 122: signifie une heure dans l'après-midi vers 14heures jusqu'à 16heures ; *À l'heure de l'***Ourebi***, loin dans l'inexplorable *ce mot permet de voir de façon clair que la langue malinké, est une langue complète

capable d'exprimer toutes les heures et moments en malinkés. Ce mot est un prétexte pour AK de montrer que la langue malinké au même titre que les langues française et arabe sont des langues de culture c'est-à-dire qui prennent en compte toutes les spécificités des africains et qu'il serait très imprudent de traiter les langues locales africaines de dialectes. **Ni** : signifie l'âme **et le dja signifie** le double **p 113** ;*les indépendances, ne tombent que sur ceux qui ont leur **ni, leur dja** vidés et affaiblis* ces mots montrent la position peu confortable de Kourouma avec la langue française pour exprimer certaines réalités africaines et malinkés, car comment expliquer de façon explicite la différence entre ni (l'âme) et le dja (le double) en français et donner un sens à ces mots dans son texte. Ceux-ci montrent la complexité de la culture malinké qui a des croyances différentes de celles des françaises et donc certaines choses ne peuvent pas être nommées en français alors qu'elles existent dans la culture et la tradition des malinkés et ces mots en sont une illustration parfaite.

La présence de ces mots dans son texte est un prétexte pour lui de montrer la puissance de la parole dans la culture malinké et que la langue malinké est une langue riche qui peut exprimer des réalités de façon imagée et que seules les personnes initiées peuvent saisir le sens profond du mot. Donc, ces mots traduisent l'importance de la maîtrise de la parole codée dans la société malinké et que chaque type de discours correspond à une catégorie de personne dans la société ce qui montre son degré de connaissance de la tradition malinké. En somme, la culture malinké est une culture qui repose sur l'art de la maîtrise de la parole, cela la rend complexe et riche.

N'goni p 144: signifie la danse mythique des chasseurs malinké.**Une danse, un n'goni de chasseurs sans sang** **Yagba, n'goumé p142** *c'est instruments de musiques traditionnels utilisées pour les danses traditionnelles.**/.../ contourrons les danses des: yagba, balafon et n'goumé**. Ces mots tirés de la tradition des malinkés montrent la richesse la culture malinké, ils illustrent les danses mythiques des chasseurs malinkés qui incarnent une certaine connaissance de la magie et de la science de divination. Ainsi, à travers ces mots, Kourouma montre l'importance de la place du chasseur dans la société malinké, mais surtout le caractère sacré de la danse des chasseurs malinkés pendant laquelle chaque chasseur expose ses pouvoirs mystiques, ses liens avec la forêt et les génies.

Le yagba et n'goumé sont des instruments de musiques qui sont propres aux malinkés utilisés pendant des cérémonies traditionnelles et ils sont initiés à la danse de ces instruments traditionnels une fois devenus un homme ou une femme selon les coutumes malinkés. Ce mélange de langues dans l'écriture francophone est une réaction des auteurs africains à faire face à l'évolution des mentalités, à la modernisation de l'écriture en milieu francophone en l'ouvrant à de nouvelles perspectives permettant ainsi à l'écrivain africain d'exploiter de nouveaux champs littéraires et cela conduira des critiques à soutenir la thèse selon laquelle il faut trouver des méthodes spécifiques d'approches des textes littéraires africains ; donc Kourouma jette les bases d'une nouvelle forme d'écriture et de revalorisation des langues locales dans la littérature africaine francophone à travers l'intrusion des mots de sa langue.

1.2. Les mots d'emprunts à d'autres cultures

Étant conscients que la langue française est incompatible aux réalités africaines, les malinkés tenteront de combler ce manquement par l'emprunt des mots des autres langues africaines pour donner du sens à certaines réalités qui sont spécifiques aux africains. Ce phénomène est très présent dans l'écriture de Kourouma et finira par devenir un style sous sa plume et ce partenariat linguistique permettra de valoriser les langues locales et la culture malinké. À côté de la présence des mots malinkés dans les SDI, les mots issus des autres langues africaines que nous retrouvons dans plusieurs grandes familles linguistiques africaines de l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, les exemples suivants sont une parfaite illustration de la présence de ces expressions dans l'écriture d'AK. * *les Doumbouya et Horodougou ne valaient pas en Afrique un grain dans un sac de fonios**

Fonio p.111 : céréale consommée ordinairement en semoule. 108. Ce mot permet à AK de faire un rapprochement à d'autres aires culturelles africaines dont ce mot renvoie à la même réalité, car ce mot *fonio* est un exemple typique de l'emprunt à une autre langue africaine, car ce mot se retrouve dans plusieurs langues africaines. « **Dolo** » p.98 : bière de mil,*le chef Toukoro dormait ivre de **dolo*** « **Cha-cha** » p.45 : instrument de musique constitué par cylindre rempli de graines dures qu'on agite de manière rythmique. **Balafon** p142 : c'est instruments de musiques traditionnelles utilisées pour les danses traditionnelles.*/.../ *contourmons*

les danses des : **yagba, balafon et n'goumé**. *Ces deux mots renvoient à des instruments de musiques traditionnelles qui sont présentés dans presque toutes les cultures de l'Afrique de l'Ouest. Ils sont un prétexte pour Kourouma de s'ouvrir aux autres aires culturelles africaines qui partagent les mêmes réalités que les malinkés. La présence de ces mots prouve qu'AK s'inscrit dans vaste projet de revalorisation des langues africaines en les associant dans son texte pour traduire toute la diversité et la richesse de la culture africaine à travers ses instruments de musiques qui représentent toute une histoire dans la société ouest-africaine.

Ainsi, les exemples suivants sont le fruit de l'évolution de la langue française en milieu francophone et ces mots sont spécifiques à la culture africaine qui est le fruit de son contact avec le français en Afrique subsaharienne. **Toubab** : un terme désignant l'Européen et le colon ; *le soir Matali fut conduite au campement du **toubab** commandant* « **Canari** » P.105 : marmite, récipient en terre cuite ; le mot d'origine caraïbe a été véhiculé par les Colons ; *femmes, **canaris** sur la tête et puis les femmes vinrent les cases* **Boubou p13**: grande tunique flottante, portée comme vêtement de dessus par les noirs d'Afrique.

Fama/.../ assambla son boubou et ensuite se cassa et s'assit au bout de la natte

Broussard : Pour désigner une personne habitant en brousse et non émancipé *comme elle était broussard encore donc sans grand discernement, elle s'appropriä ce qu'elle avait sous la main* .p.177 **Calebasse** : Un récipient permettant de mettre de l'eau ou de la nourriture

C'est un fama bouleversé, fatigué, pensif qu'on présenta la traditionnellealebasse d'eau fraîche de bienvenue p.104.

L'utilisation de ces mots par Kourouma dans son texte n'est pas un hasard, ces mots sont très répandus dans la langue française d'Afrique et ils renvoient à des modes de vie des africains subsahariens. La plupart de ces mots sont le fruit du contact avec le monde de l'occident qui ont des mots spécifiques qui renvoient à des réalités culturelles qui leur sont propres, cependant, les africains, pour traduire certaines réalités africaines qui n'existent pas dans la langue française passent par des créations de mots ou par des mots déjà existants dans la langue française pour les coller aux réalités africaines.

Ce français d'Afrique est une marque de l'appropriation de la langue française en milieu francophone, surtout de la dynamique du français en Afrique pour mieux traduire les inflexions africaines qui sont les marques de la richesse de la culture africaine. Ces mots sont créés pour

des besoins de communications et prouvent à suffisance que la langue française s'enrichit au contact des langues locales africaines et ce phénomène rend dynamique le français en Afrique par la création de nouvelles expressions et des mots pour combler ce manquement qui existe entre la langue de l'ancien colonisateur et les langues locales africaines.

A côté de cette prolifération de nouveaux lexiques issus des langues locales, nous rencontrons des mots étrangers qui sont de connotation culturellement arabe. En outre, un des champs lexicaux les plus concernés par ce phénomène linguistique est celui du religieux. De nombreux mots liés, par exemple, à la pratique de la religion, trouvent leur origine dans la langue de l'islam, l'arabe. Un phénomène confirmé par Firmin Ahoua, professeur de linguistique à l'université Félix-Houphouët-Boigny à Abidjan: « De nombreux mots ouest-africains d'origine arabe ont été apportés par les musulmans, assure-t-il. Les nombreuses écoles coraniques d'Afrique de l'Ouest ont aussi été les vecteurs de l'arabe dans les langues locales, elles ont fait entrer des mots religieux dans le langage courant ».

Ainsi, nous notons un nombre très restreint de mots étrangers, en fait exclusivement arabes : **Chez les bambaras, les incroyants, les cafres, on ne couche jamais.....esprits et mânes** « **Cafre** » p.108 : de l'arabe « cafre » infidèle ; terme méprisant pour désigner quelqu'un qui n'a pas embrassé la religion musulmane, ne pas confondre avec l'ethnie cafre de l'Afrique, Kourouma illustre à travers ce mot la situation complexe religieuse des malinkés qui malgré l'avènement de l'islam en Afrique, elle reste malgré tout ancrée dans la religion traditionnelle.

. **le marabout grogna un soufflant « bissimilal »*p 116 Bisimalai : terme de politesse, littéralement 'au nom de Dieu ; * À ce moment, le marabout lança un soufflant « alphantia »*p117 Alphantia : nom de la première sourate du Coran qui sert d'ouverture à la prière et à bénédiction finale.*

Ces mots sont des termes tirés de l'arabe et qui renvoient à des réalités religieuses inexistantes dans la langue malinké et française. Ils placent AK dans une situation linguistique complexe, car ces mots sont devenus parties intégrantes dans la langue malinké et le fait de les mentionner est la preuve que Kourouma se donne comme mission de décrire la culture malinké dans toutes ses facettes sociolinguistiques. La présence de ces termes d'emprunt à la culture arabe témoigne d'une part de l'influence de l'islam dans la société malinké par l'islamisation des peuples de

l'Afrique de l'Ouest et d'autre part ils montrent surtout la dimension plurilingue du texte d'AK par son ouverture à d'autres cultures et il pose dans la foulée la question d'interculturel qui est un élément très important dans la compréhension de son projet d'écriture.

En somme, les mots malinkés ont permis à AK de s'exprimer en toute liberté sans contrainte de traduction les réalités des peuples d'Afrique et en même temps il lance un signal fort aux écrivains africains, à s'ouvrir à leur langue locale, à briser la norme occidentale et s'exprimer en Africain. La diversité du lexique dans l'écriture de Kourouma, est une volonté manifeste de faire coexister le français et le malinké dans un registre particulier plein de sens et d'enseignement.

2. L'écriture en milieu francophone : processus d'africanisation du français dans les SDI

Si le nom de Suzanne Lafage est pour les sociolinguistes français directement associé à l'Afrique et, plus particulièrement, au français en Côte-d'Ivoire, la somme impressionnante des deux volumes de son *Lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité* (S.Lafage 2002,p.294), résultant de plus de vingt-cinq ans de travail sur le terrain, couronne avec brio cette relation nourrie par la recherche. L'auteure, toujours avec passion, s'est attelée à une tâche complexe et fastidieuse qui s'inscrit dans la lignée du programme sur l'inventaire des particularités du français en Afrique noire.

Tout simplement parce que la question du mélange et de l'évolution linguistiques est tout à fait particulière en Côte-d'Ivoire. Face à une situation plurilingue aussi dynamique et en perpétuels changements, la fixité d'un *Lexique* (même s'il ne s'agit pas d'un dictionnaire, l'auteure insiste sur ce point) pourrait sembler relever de la gageure ; c'est toute l'ambiguïté des travaux sur le français en Afrique initiés par les organismes de la francophonie suite à l'acceptation (douloureuse pour certains) de la variation du français.

À côté de S.Lafage, nous avons Pierre Dumont qui s'est illustré à travers ses recherches sur le français comme une langue africaine. Ainsi, ces travaux s'appuient sur l'usage de la langue française par les francophones africains en Afrique Subsaharien. Dans son ouvrage «L'enseignement du

français en Afrique : le point sur la méthodologie en crise, le français dans l'espace francophone (Dumont, 1993, p.471-480) Le contact du français avec les langues locales a créé des usages et des formes de manifestations du français diverses et variés. C'est pourquoi il estime que la langue française doit revendiquer de sa vitalité cette multiplicité essentielle, ce caractère fondamental kaléidoscopique de sa nature. Partant des travaux de ces éminents chercheurs, nous trouvons que l'écriture d'AK s'inscrit dans cette dynamique réactualisation et réadaptation du français en milieu francophone africain. Ainsi en analysant les procédés de formation du lexique des *SDI*, nous nous rendrons compte que Kourouma avait déjà jeté les bases d'une africanisation de la langue française depuis les années soixante-dix(70).

2.1. Les différents procédés de création des mots : la dérivation et la composition.

La particularité du lexique de Kourouma est cette abondance de création de mots nouveaux dans la langue française et de calques, il s'agit de mots décalqués du malinké et introduits dans la langue française comme des éléments grammaticaux, lexicaux et syntaxiques de celle-ci. Cette forme d'appropriation de la langue française est une manifestation ferme et intelligible d'AK pour rassembler tous les éléments nécessaires pour mieux refléter les réalités de la culture africaine. Ainsi, l'écriture d'AK est le lieu de création et de transformation de la langue française pour refléter ce processus d'africanisation de la langue française, donc Kourouma passe par les néologies pour exprimer la culture africaine dans les *SDI*. Avant d'analyser les différents procédés morphologiques utilisés par Kourouma, il est important d'avoir un aperçu sur le néologisme. Selon le dictionnaire Larousse, « Le néologisme est toute création récente ou empruntée depuis une langue peu connue à une autre langue, ou toutes expressions nouvelles données à un mot ou à une expression qui existait déjà dans la langue ». La néologie est également l'art de former des mots nouveaux pour des idées nouvelles ou mal rendues (Mercier 1801 : 437). Ainsi, la lecture des *SDI* montre alors comment AK est parvenu à refléter les disparités linguistiques malinkés dans la langue française tout en gardant un style particulier, mais plein de sens. Comme nous l'avons dit plus haut, AK utilise les procédés de la morphologie française pour créer des mots nouveaux dans le but, de répondre aux besoins de clarté et de pertinence dans sa

mission de rendre compte fidèlement des réalités culturelles des Malinkés et l'Afrique de façon globale.

❖ La dérivation impropre

Par ce procédé grammatical qui permet d'obtenir un mot nouveau d'un mot déjà existant en lui faisant changer de catégorie grammaticale, Kourouma utilise souvent les participes passés ou présents des verbes pour former des mots nouveaux et les fait porter de nouvelles valeurs linguistiques pour qu'ils puissent coller à la réalité socioculturelle des malinkés. En effet, la transformation des participes passés et présents des verbes suivants nous donne une idée du travail fastidieux réalisé par Kourouma sur le mot française.

Les mots dérivés suivants : **les arrivants**, **les suivants** **les assises** et **le cassé**, qui sont respectivement obtenus à travers des verbes (arriver, suivre, asseoir et casser), le verbe asseoir = assis = « **les assises** »*/... *l'heure des assises des repas pour venir saluer**p.127, le verbe arriver = arrivant = « **les arrivants** »**le parti unique interdisait aux villageois d'entendre ce que pouveç conter* **les arrivants** *de la capitale** p. 95 .Le verbe suivre = suivre= « **mes suivants** » **Ou ont-ils disparu mes suivants**p.204, le verbe casser = « **le cassé** »* *le stérile, le cassé, l'impuissant c'est toi**p.29

En observant, ces participes passés et présents devenus des noms par le processus de la dérivation permettent à Kourouma de traduire les profondeurs de l'organisation complexe des langues africaines et celle des Malinkés en particulier parce que ces mots renvoient à des réalités propres aux Africains et la langue française ne peut pas porter ces réalités sans subir une transformation pour qu'elle puisse s'accommoder aux réalités malinkés.

Ainsi, le travail d'AK s'inscrit dans une logique claire et objective selon laquelle la langue française ne peut pas porter toutes les variations et complexités de la langue malinké. Si vous êtes non francophone africains subsaharien, vous aurez du mal à saisir le sens profond de ces mots qui sont le fruit de l'interaction entre le malinké et la langue française.

En outre, ces expressions* *les assises des repas** renvoient à la réalité culturelle africaine qui signifie le moment de servir les plats de nourriture parce que dans la tradition africaine, dans les concessions à l'heure du repas chaque ménage amène son repas qui est déposé à la place indiquée pour le déjeuner. Et cette idée, AK ne pouvait l'exprimer de façon authentique sans ce procédé. À la suite de la dérivation, nous avons aussi relevé des mots composés qui sont formés de façon à traduire des

pensées malinkés dans une langue française trop rigide pour le citoyen francophone subsaharien.

❖ La Composition

Avec ce procédé de formation des mots par combinaison de bases, Kourouma crée un lexique un peu particulier dans son texte pour prendre en compte des réalités malinkés dans son discours littéraire. Ce travail de création va rendre ses mots uniques en leur genre dans son écriture et ils deviendront sa marque particulière dans la manifestation de la langue française en milieu francophone.

La phrase suivante montre la création d'un mot composé séparé par un trait d'union dans son texte **« ville-étape »* qui renvoie à la ville de halte dans laquelle il faut marquer une pause avant de continuer le voyage **la ville-étape la halte d'une nuit, la fin de la courbature**p.94.

En effet, ce mot composé a permis à AK répondre à un besoin de communication des malinkés parce qu'il ne faut pas l'occulté AK a toujours affirmé plus explicitement, à Tirthankar Chandra du Magazine France Internationale Hebdo en novembre 2003, qu'il a été obligé de retravailler, compte tenu des raisons citées ci-dessus, les ébauches de son premier roman:

« J'ai fait un premier jet. Je n'en étais pas satisfait, car je sentais que le courant ne passait pas. Je me suis dit qu'il fallait donner aux personnages leur langage naturel. »

Cette affirmation se justifie amplement dans la création des mots composés qui renvoient aux expressions de communication des malinkés. Les mots suivants *« non retournés »*, *« non pleurées »* sont des mots composés créés pour exprimer des réalités culturelles malinkés, parce que ces mots interviennent dans un contexte de la manifestation de la tradition des malinkés à travers la cérémonie d'excision des filles et celles qui n'avaient pas survécu à l'excision, étaient appelées ainsi pour montrer le caractère sacré des filles restées dans le bois sacré. **les tombes des non retournés et non pleurées parce que considérer comme des sacrifices pour le bonheur du village.**p.36

En effet, AK pour exprimer certaines situations de ses personnages comme celle de Salimata pendant ces moments de pratiques mystiques, il crée un mot **demi-consciente ** pour exprimer l'état dans lequel se trouvait la pauvre salimata après avoir pris toutes les formes sortilèges pour qu'elle soit fertile. **/.../ demi-consciente, elle s'effondrait dans la natte comme une touffe de lianes au support arraché**p.30. Il pouvait utiliser le

mot **évanoui**, mais il passe ce mot composé pour montrer toute l'expressivité de la langue malinké tout en mettant son écriture et la langue française au service des réalités linguistiques des malinkés.

Le mot suivant s'inscrit dans le cadre de formation **demi-satisfait** qui exprime le niveau de satisfaction d'une personne, mais ici Kourouma crée ce mot composé pour traduire le comportement mesquin et envieux des africains qui ne reculent devant rien pour nuire leur prochain ayant une situation meilleure. **Et un miséreux demi-satisfait ou envieux est un nécessaire féroce qui attaque****p.63**. Ce mot renvoie toujours au projet d'écriture d'AK qui consiste à mettre en avant des personnages qui s'expriment dans une langue française tout en lui faisant porter les valeurs malinké qui entrent en droite ligne avec réalités linguistiques africaines. Le mot composé **branches-épouvantails** permet de décrire l'atmosphère qui régnait dans le cimetière des malinkés **le vent léger soufflait [...]/ d'une puanteur insupportable et faisait craqueter les feuilles des branches-épouvantails.****p.116**. Ainsi, les mots composés sont très informatifs sur le travail effectué dans l'écriture de Kourouma pour montrer l'évolution de la langue française en milieu africain depuis les Indépendances des anciennes colonies françaises. Les mots suivants vont permettre de mieux expliquer ce processus d'appropriation de la langue française par les africains: **buffle-génie**, **l'animal-génie** et **l'homme savant**, ces mots montrent de façon très illustratifs le travail effectué sur la langue française par AK qui devant des situations complexes ou face à des dilemmes d'équivalence dans la langue française, il crée des mots qui renvoient à cette réalité malinké inexplicable avec des mots précis en français et le procédé de la composition lui sert d'opportunité pour trouver les mots qui peuvent traduire cette idée ou cette réalité spécifique dans la culture africaine.

Balla comprit tout de suite qu'il avait affaire à un buffle-génie**p.124**, dans cette phrase le mot composé renvoie aux réalités surnaturelles du monde des chasseurs malinkés qui usent des pouvoirs surnaturels pour entrer dans la forêt, mais surtout qui rencontre des animaux surnaturels pendant les moments de chasse. Et cette phrase vient conforter cela **un combat singulier entre l'homme savant et l'animal-génie****p.124**, car les mots **homme savant** et *animal** renforcent davantage le caractère mystique du statut des chasseurs malinkés, mais surtout la relation mythique entre les chasseurs et les animaux dans la société malinké. Ces exemples montrent clairement que Kourouma cherche, à travers une

langue française mêlée à la culture et à la réalité linguistiques malinké, à faire ressortir une forme d'expression nouvelle qui est le fruit d'un métissage linguistique avec des mots nouveaux issus de la combinaison du français et des langues locales

2.2 Les créations personnelles d'AK

Dans cette partie, nous allons étudier les mots issus de la création de Kourouma qui permettent de mettre en valeur des réalités culturelles des malinkés. Nous classons ces mots comme de pures créations d'AKA parce que, ces mots pour la plupart sont une invention qui n'a pas suivi le même processus de création que les mots précédemment étudiés. Si nous prenons le mot « **devulver** » qui apparaît ici comme un verbe du premier groupe, la création de ce mot a permis à AK de traduire une réalité socioculturelle africaine, c'est-à-dire une pratique mystique que les hommes font sur les parties intimes de la femme pour empêcher cette dernière d'être infidèle ou pour éloigner les hommes à fin éviter de subir le sort jeter sur la femme qui risque de rendre inactif les parties génitales de l'homme si jamais il faisait l'amour à cette celle-ci.

devulver* l'homme qui la grimpera au mieux ne pourra ni devulver ni se dégager/.../*p.130, la création de ce mot permet de traduire des pratiques traditionnelles malinkés qui sont étrangères à la culture française et ce mot vient davantage renforcer la nécessité de l'adaptation du français en milieu africain, mais surtout s'ouvrir aux langues locales pour la rendre dynamique et évolutive dans le but de prendre en charge toutes les réalités culturelles des malinkés. Ces mots s'inscrivent dans le même sillage : *contrebande*, permet de former le verbe « **contrebander » qui signifie faire de la contrebande ou de la fraude */.../, *il hantait les frontières, trafiquait les devises et contrebandait des marchandises* p.85 ce mot vient éclairer sur les activités commerciales de cette époque entre les frontières des deux pays, mais aussi ce mot permet à Kourouma de coller au mieux une réalité malinké dans son écriture.**

Du verbe mentir il crée « **Menterie** », qui signifie un gros mensonge ou une affirmation débile

On chuchote que Balla brulera les fétiches et se convertira et se courbera /.../, **Menteries ! Menteries ! ronronna le vieil franchi* p.11. De même que dans cette phrase *Derrière la tribune les griots et griottes, les tam-tam /.../ constituaient une foule compacte et bigarrée* p.172, le mot « **griottes » retiendra notre attention, car son orthographe renvoie à une autre signification***

(cerisier acide, une plante), mais si nous observons bien la phrase AK fait allusion aux griots de sexe féminin. Donc nous pouvons analyser l'usage de ces mots qui n'existent en français comme des passerelles pour Kourouma dans l'expression du monde malinké. Par ailleurs, le souci du mot juste dans l'expression des valeurs malinké est lisible tout au long de l'écriture d'AK qui cherche toujours à traduire toutes les inflexions de la langue malinké dans son écriture, c'est d'ailleurs pour cela que les mots suivants sont illustratifs. « *Tubutement* » qui signifie le cri des chouettes dans la nuit, « *bubulement* » qui signifie les cris des hiboux. **Quand les bubulement des hiboux, les tubements des chouettes /... / Fama s'inquiéta et sa pensée se mit à vagabonder** p.118. Ces mots renvoient aux cris des animaux nocturnes et Kourouma pour donner un sens ou pour nommer les cris de ces animaux, il crée des mots qui ne renvoient pas dans la langue française aux cris de ces animaux. Prenons le cas du **hibou** son cri est appelé *hululements* mais AK crée un mot différent de ce dernier pour nommer les cris du hibou donc nous pouvons en déduire que ce mot relève de la pure création de Kourouma qui cherche à travers son propre vocabulaire à donner des significations précises à des choses qu'il ne peut pas nommer dans la langue française. Et c'est le même cas pour le « *tubutement* » qui renvoie au cri des **chouettes** qu'on appelle en français **hulule**, cette création d'un nouveau vocabulaire pour donner un sens aux cris des animaux qui existent dans les deux cultures c'est-à-dire en français et en malinké peut prouver la volonté liberticide de Kourouma dans son écriture ou le besoin d'exprimer des faits de ces animaux qui n'existent pas en français et tout rapprochement avec un autre mot est impossible pour traduire cette idée ou pensée de Kourouma. Cet exemple aussi entre dans la même logique de création de nouveaux mots par AK qui, pour nommer le cri des **grillons** un insecte que l'on rencontre beaucoup en Afrique, passe par le nom de l'animal pour nommer le cri de ce dernier **grillotement** qui signifie le cri du grillon dans l'écriture de Kourouma **le grillotement des grillons** p.98. Ces mots sont une création toute faite de Kourouma qui s'inscrit dans une logique de montrer toutes les diversités culturelles et le mode de communication des peuples africains. Le besoin de créer des mots nouveaux est la preuve manifeste de la volonté de Kourouma de mettre en avant de la langue malinké dans une dynamique de participation dans le processus de transmission de la vision du monde malinké qui se trouve parfois intraduisible dans une langue française.

C'est pourquoi la vision du projet d'écriture de Kourouma s'appuie sur la langue française pour faire ressortir toute la beauté des actants de la langue malinké dans une écriture en langue français-malinké et cela se traduit par la création des expressions ou des mots nouveaux non codifiés de la langue française, mais qui sont compréhensible pour des lecteurs africains francophones. Nous avons relevé des créations toutes faites sur de nouveaux mots qui ont permis à Kourouma d'atteindre ses objectifs, mais il faut noter que ces créations ne naissent pas ex nihilo, car nous constatons avec Jean-Michel Djian qui cite l'intervention de Kourouma à la conférence d'Abidjan en mars 1994, à propos de « sorcellerie », Kourouma s'indigne du fait qu'un tribunal condamne un individu pour un crime qui n'est pas nommable en français

: « *Si le français est la langue officielle de la Côte d'Ivoire, il est inadmissible que les faits pour lesquels des citoyens sont jugés ne soient pas nommables dans leur langue nationale* » (Djian 2010 : 99). Ces arguments viennent conforter notre position, sur le fait que le travail effectué sur le terme répond à un souci du mot juste pour traduire une idée, un acte ou une réalité dans la société africaine. Ainsi, Kourouma utilise des procédés grammaticaux de la langue française pour créer de nouveaux mots pour traduire toute la diversité linguistique des Malinkés. Et pour Léopold S.Senghor, pour s'appropriier la langue française c'est y introduire des termes nouveaux « nous sommes pour une langue française, mais avec des variantes, plus exactement des enrichissements lexicaux » déclare-t-il dans sa préface au lexique du français au Sénégal, mais aussi des rythmes nouveaux, des images jamais vues, de nouvelles manières de penser et de sentir.

Conclusion

En somme, les mots issus de la culture malinkés et les mots nouveaux dans les *SDI* sont formés de façon à ce que leur compréhension favorise une connaissance de la culture malinké et de la sphère du peuple mandingue. Ainsi, par le processus de l'interférence des langues (français et malinké) AK fait coexister deux langues de cultures différentes dans son texte tout en gardant une cohérence parfaite dans l'élaboration de son projet d'écriture. Par cet artifice, il place la langue française au cœur de l'évolution linguistique des sociétés africaines et la

rend dynamique en milieu francophone. Avec le travail de création de nouveaux mots par des procédés grammaticaux spécifiques à la langue française pour donner corps à nouvelles idées qui sont portées par un lexique français africanisé. Ce travail effectué sur le mot français pour ensuite le chargé de valeurs malinké est la preuve manifeste de la volonté de Kourouma a plié la langue française aux codes de communications des africains pour faire jaillir son africanité et aussi une façon de montrer que la langue française peut cohabiter voir même devenir une langue francophone dans les anciennes colonies de la France en Afrique. L'écriture des SDI inaugure donc à travers son auteur AK l'appropriation de la langue française comme un patrimoine culturel africain et lance les bases d'un processus d'africanisation de la langue française en milieu francophone africain. Et pour ne pas ne pas paraphraser Suzanne Lafage la langue française s'est enrichie et fortifiée au contact des langues africaines et elle s'est adaptée aux réalités culturelles linguistiques africaines donc elle entre dans une phase d'appropriation et d'africanisation pour mieux coller aux réalités linguistiques des francophone.

Références bibliographiques

ADAM, Jean Michel, (2005), *Linguistique textuelle. Intro du discours*. Paris, Armand colin,

Bague, Jean –Marie, (2000), *L'utilisation des mots étrangers dans un roman francophone ouest africain*. P.73-91, in *Les visages de la culture dans l'œuvre de Kourouma de Gisèle Prignitz*, Maître de conférence, Université de Pau et des Pays de l'Adour, France.

Blachère, Jean-Claude, (1993), *Négritures, les écrivains d'Afrique noire et la langue française*. Paris : L'Harmattan.

Blede, Logbo, (2006), *Les interférences linguistiques dans « Les Soleils des Indépendances d'Ahmadou Kourouma »*. Paris: Publibook.

Bokiba, Andre-Patient, (1998), *Écriture et identité dans la littérature africaine*. Paris : L'Harmattan.

Caitucoli, Claude, (2007), « *Ahmadou Kourouma et l'appropriation du français: théorie et pratique* ». In *Synergies Afrique Centrale et l'Ouest*, n°2, pp.53-70.

DABLA Séwanou, (2014), *nouvelles écritures africaines. Écrivains de la seconde génération* Paris, L'Harmattan, GERBIER Laurent, « Introduction. Une

féconde impureté : notes sur l'hybridation », dans GERBIER Laurent (ed.) *Hybridations. Les rencontres du texte et de l'image*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, p. 11-28.

Denis Vigier, (2012), « *La linguistique textuelle et enseignement du FLES* ». *Le Français dans le monde*. Paris : Français dans le monde, pp. 34-49, p. 35. Disponible sur : <https://halashs.archives.ouvertes.fr/halashs.00801532>. Consulté 15 juin 2022

Dumont Pierre, (1990), *Le Français langue africaine*. Paris : L'Harmattan.

Glauser Alfred, (2002), *Écriture et désécriture du texte poétique: De Maurice Scève à Saint-John Perse*. Paris: Nizet,

SOW Ndiémé, (2016), « *Le code mixte chez les jeunes scolarisés à Ziguinchor. Un signe d'urbanité ?* », Souleymane Bachir DLAGNE et Mamadou DIOUF (Dir.), *Les Sciences sociales au Sénégal : mise à l'épreuve et nouvelles perspectives*. Les Livres du Codesria, p. 247-272, ISBN: 978-2-86978-709-4.

STEEMERS Vivan, (2012), « *Les Soleils des indépendances : « La batârdise » de la langue française* », *Le (néo)colonialisme littéraire*, Steemers Vivan (Dir), Éditions Karthala, p. 141-171.